



Fédération Française
de Spéléologie

**CR DE LA RÉUNION DE CD
DU CSR OCCITANIE (EN VISIO)
17 décembre 2020**

Étaient présents.es :

Membres du CD : Christophe Bès (Co Environnement), Philippe Ducassé, Yvette Francoual-Valette (Cissou), Suzanne Jiquel, Vanessa Kysel, Jean-Luc Lacrampe, Bertrand Laurent (président CDSC 31), Jean-Michel (Co SSF, président CDS 34) et Laurence Salmon, Michel Souverville, Lucienne Weber, Benjamin Weber (Tigrou).

Présidents de commissions : Olivier Guérard (Co EFS), Michel Wienin (Co Scientifique).

Président(e)s de CDS : Christel Bonnet (CDS 81), Pierre Lemaitre (CDS 48), Bernard Piart (CDS 12), Sophie Pubert (CDS 32), Nicole Ravaiau (CDS 09), Jean-Luc Zinzner (CDS 46).

Technicienne environnement : Delphine Jaconelli.

Invité : Sébastien Henrion (CDS 66)

Étaient excusé.es :

Membres du CD : Christian Amiel (Kinou, président CDS 11), Joël Danflous, François Masson, Frédéric Verp.

Présidente de CDS : Anne-Marie Piart (CDS 12).

Vérificateur aux comptes : Denis Matarin, Guy Valentin.

Début de la réunion à 20h10'11'' très précisément.

Fonctionnement

▼ Plongée

Suite au changement de mandat au niveau national, David Bianzani, le président de la Co EFPS, a demandé au CSR si nous avons une commission plongée, et un correspondant régional.

Jusqu'à présent, et depuis quelques années, plus de commission plongée au CSR O (par manque de ressources humaines).

En réponse à la situation du CSRO, David Bianzani a alors recherché de son côté et proposé au CSR O Nadir Lasson en tant que correspondant régional. Celui-ci a accepté de prendre en charge ce rôle. Le correspondant fait le lien entre sa région et le niveau national (infos montantes et descendantes, compilation des actions menées au niveau régional, etc.).

En parallèle, Michel Ribeira et Nicolas Desvignes ont fait part au CSR O de l'organisation de plusieurs stages nationaux de plongée qui se dérouleront en Occitanie en 2021 et se sont proposés pour s'occuper d'une commission plongée régionale.

Afin de mettre en place cette nouvelle commission conformément aux statuts du CSR O, ce dernier doit la créer officiellement et faire un appel à candidatures au poste de responsable.

Le CSR acte donc la création de cette nouvelle commission plongée et diffusera un



Comité de Spéléologie Régional Occitanie
7 rue André Citroën 31130 BALMA
Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : csro@ffspeleo.fr
<https://csr-occitanie.fr/>

acte de candidature pour trouver un responsable auprès de tous les fédérés d'Occitanie.

Vanessa fera l'acte de candidature.

▼ Correspondant régional SSF Midi Pyrénées

Joël Danflous, à ce poste depuis le début du mandat, a souhaité démissionner. Il a proposé Marc Guichot (CDS 46) à sa place. Celui-ci a été validé par le vote des CTD des départements de la région et a été proposé au SSF National, qui a acté sa nomination.

▼ Point licences et finances (impact Covid 19)

Aucun impact en 2020 sur le nombre de licences prises en Occitanie suite au Covid. Apparemment un gros impact au niveau de la FFS (plusieurs centaines de licences en moins).

Peut-on craindre pour 2021 une perte importante de licences ?

On pourrait faire une comparaison à date en extrayant les données d'AVEN pour suivre l'évolution des prises de licences.

Tigrou fait une relance aux fédérés sur l'importance de se fédérer.

Faire un point mi-janvier sur le nombre de fédérés à date. On peut demander à la FFS de nous sortir les chiffres.

Philippe s'en charge.

Développement

▼ Action inclusion sociale

L'action qui devait être portée par Peace and Sport a été reportée pour cause de Covid.

Environnement

▼ Sentiers karstiques (Aveyron)

Bernard Piart (CDS 12) fait le point sur le projet de création de sentier karstique dans son département.

Le CSR O attend la réponse officielle de l'Agence de l'Eau pour savoir si elle se rétracte ou pas du projet et envisage de réfléchir à un nouveau projet se basant sur des sentiers déjà existants sur une autre commune.

Une réunion téléphonique aura lieu le 21/12/20 avec Laurent Danneville du Parc Naturel Régional des Grands Causses, qui soutenait la réalisation du sentier, afin d'avoir son point de vue et d'envisager d'autres pistes de valorisation de l'outil hydroflip qui était en lien direct avec le sentier.

▼ Inventaire pollution

Delphine Jaconelli fait un retour sur la réunion de mercredi avec le prestataire de service choisi pour le nouvel inventaire pollution. Une prochaine réunion est prévue en janvier 2021. La livraison de l'outil est prévue fin mars puis suivra une phase de test auprès des spéléos (prévoir de faire paraître un article dans Spelunca).

A voir si on étend ensuite cette base de données auprès des autres régions, et le cas échéant quels sont les frais supplémentaires à prévoir.

▼ Pollution La Roque (état du financement - poursuite des opérations - facture opération diagnostic pour FFS)

Le diagnostic, réalisé au mois de septembre, montre que la quantité de pollution restante est faible.

Comité de Spéléologie Régional Occitanie
7 rue André Citroën 31130 BALMA
Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : csro@ffspeleo.fr
<https://csr-occitanie.fr/>

Que faire maintenant ? Est-ce que ça vaut le coup d'aller chercher plus loin d'autres traces de pollution ?

L'opération étant financée par une décision de justice de 2015, dont une partie a été réintégrée au budget de la FFS vu que les opérations traînaient. Il est maintenant difficile de trouver des moyens financiers pour poursuivre l'étude de pollution.

Après transmission de la facture de l'opération à la FFS, Clément (le nouveau trésorier de la FFS) n'a pas retrouvé de suite le devis. De plus, il y a une différence de 734 € entre le devis et la facture (en notre faveur).

La FFS a gardé plus de 21 000 € suite à la mise en fonds propres des fonds récupérés suite à la décision de justice.

A priori, il n'y a pas d'intérêt environnemental à poursuivre l'étude (il y aurait certainement un intérêt scientifique par contre).

On décide donc de ne pas poursuivre l'étude et de demander à la FFS de régler la totalité de la facture.

Est-ce qu'on demande la réouverture de la cavité à la DREAL ?

Bernard Piart dit que suite au diagnostic, Guy Barivière proposait que des spéléos remontent les 3 branches de la cavité jusqu'en amont pour voir l'état de la cavité.

On peut demander à la DREAL la possibilité d'entrer dans la cavité pour 3 personnes et voir en fonction de leur évaluation de l'état des branches non encore explorées.

Tigrou se charge d'envoyer un mail à la FFS et Delphine de contacter la DREAL.

▼ Relations CEN/CSR O

Une réunion entre le CSR O et le CEN est en cours de mise en place pour janvier-février 2021 afin de discuter du projet du CEN de « préservation des grottes au niveau régional » qu'il vient de lancer suite à un soutien favorable des élus.

De nombreux échanges ont eu lieu dernièrement au sein du CDS 09 au sujet du projet d'acquisition et de fermeture de la Grotte de l'Espiougue par l'ANA-CEN. Michel Wienin vient de se positionner par un mail auprès de l'ANA-CEN défavorablement vis à vis de ce projet tel qu'il est présenté actuellement.

L'ANA-CEN Ariège est prêt à rencontrer le CDS 09 pour envisager de mettre en place une convention.

Matériel

▼ Choix fournisseur commande groupée 2021

Suite à la réception des devis de matériel pour la commande groupée, 13 membres du CD se sont prononcés pour Cévennes Evasion. La commande sera donc passée à ces derniers.

Aides financières

▼ AIF

17 demandes sont à étudier pour un montant total possible à attribuer de 2 300,35 €.

Le budget prévisionnel 2020 sur les AIF est de 4 000 €.

Montant total AIF attribué à la première session en juin : 797,90 €

Aides décembre 2020 :

- Jean-Pierre Marché (CDS 46) : M3 moniteur spéléo – 153 € - Accordé

Comité de Spéléologie Régional Occitanie
7 rue André Citroën 31130 BALMA
Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : csro@ffspeleo.fr
<https://csr-occitanie.fr/>

- Jean-Luc Zinzner (CDS 46) : M1 et M3 moniteur spéléo – 199 € (80 + 119) – 2 stages dans la même année mais cursus moniteur – Accordé
- Mathieu Subias (CDS 11) – SFP1 canyon – 157.50 € - Accordé
- Ludovic Desmars (CDS 31) – Initiateur canyon – 86.75 € - Accordé
- Guillaume Trauchessec (CDS 48) – M0 spéléo – 153 € - Accordé
- Gabriel Demaegdt (CDS 65) - Camp junior spéléo - 140 € - Aide 100 € en 2019 (forfait camp jeune régional) - Accordé
- Pénélope Stansfield (CDS 31) – SFP1 canyon – 157.50 € - Accordé
- Mia Sadoudi (CDS 31) – SFP1 canyon – 157.50 € - Accordé
- Benjamin Favraud (CDS 31) – Camp junior spéléo – 171 € - Accordé
- Martin Marietta (CDS 31) – Camp junior spéléo – 171 € - Aide 100 € (forfait camp jeune régional) et sur le même camp en 2019 – Accordé
- Noé Baselga (CDS 11) – Camp junior spéléo – 125.80 € - Accordé
- Alexia Bergarric (CDS 11) – Camp junior spéléo – 125.80 € - Accordé
- Arnaud Breil (CDS 31) – Initiateur canyon – 178.50 € - Accordé
- Margot Prunier (CDS 32) – Camp junior spéléo – 108 € - Accordé
- Victorine Berger – Zanco (CDS 32) – Camp junior spéléo – 108 € - Accordé
- Albane Clero (CDS 32) – Camp junior spéléo – 108 € - Accordé

Toutes les demandes reçues rentrent dans le budget et sont validées par le CSR. Il est précisé que le CSR aide à hauteur de 30 % maximum et il est rappelé que toutes les infos sont disponibles sur le site internet du CSR O. Les demandes se font dans les deux mois après le stage. Ce point sera probablement revu lors du prochain mandat...

▼ Aide 5 € licences EDS

Le CSR O aide les jeunes des projets scolaires à hauteur de 5 €.

David Brillot, du CDS 48, a demandé au CSR si on ne pouvait pas faire pareil pour les jeunes des EDS. L'idée pourrait être même d'aider tous les jeunes de moins de 18 ans. En termes d'impact financier, une telle mesure coûterait (sur les chiffres de 2020) environ 1 200 € sur les – de 18 ans. On peut rajouter dans les 500 € si on inclut les – de 26 ans, ce qui n'est pas négligeable.

Par contre, on ne sait pas combien de jeunes sont inscrits dans les EDS. Les EDS n'ont certainement pas de liste de membres, il faudrait reverser les 5 € en fin d'année en fonction des jeunes qui ont fait des sorties avec les EDS.

Comme les EDS ne sont pas des structures à part, n'ont pas de compte et ne paient pas les licences elles-mêmes, il faudrait que le club demande le remboursement des 5 € en fin d'année pour chaque jeune qui a fait au moins une sortie, que l'on vérifie l'info avec le rapport des EDSC, que l'on rembourse à chaque club et que celui-ci reverse aux jeunes. Lulu propose, plus simplement, d'envoyer en fin d'année 5 € par jeune ayant participé à une EDS aux clubs. Dans tous les cas, c'est quand même une petite usine à gaz.

On peut aussi voir avec Lorenzo si c'est facile de baisser la cotisation des – de 18 ans (ou 26 ans ou tranche d'âge 8/18 ans) de 50%. En fonction de sa réponse on en reparle lors de la prochaine réunion de CD.

Vanessa se charge de poser la question à Lorenzo

▼ Projet Bassia (65)

Le CDSC 65 a fait une demande d'aide de 200 € pour un stage scientifique de 2 week-ends.

Il se déroulera dans la vallée de la Neste et comprendra des volets biospéléologie, géomorphologie et hydrologie. La Co Scientifique de la FFS prête du matériel. Le

budget est un peu plus conséquent que pour un stage normal car il y a plus de frais (achat de colorant par exemple).

Tout le monde est pour aider à hauteur de 200 €. 2 membres du CD s'abstiennent car sont partie prenante du projet.

Divers

▼ Camps régionaux congrès UIS 2021

Dans le 46 et le 31 des camps seront organisés. Ces sont des camps tout compris (déplacements, hébergement, sorties spéléos...)

L'organisation des camps doit être bouclée fin janvier.

Fin janvier, on saura si le congrès est maintenu ou pas.

▼ CoPil PSF prochaine olympiade

Il faudrait faire un appel à candidature pour renouveler le CoPil régional pour le mandat qui vient.

Il faudrait élire 4 membres au sein du CD du CSR O et 4 membres de CDS (les plus variés possible).

Des membres du CD actuel, Jean-Luc est motivé. Pour les autres, il faut déjà élire le nouveau CD.

Tigrou fait l'appel à candidature à lancer auprès des fédérés.

▼ Honorabilité des cadres

Dès janvier prochain tous les cadres bénévoles « subiront » une enquête d'honorabilité.

Toute personne susceptible d'encadrer doit donner son approbation pour que le ministère des sports puisse croiser ses données avec celle des casiers judiciaires.

Le président du club devra renseigner toutes les personnes pouvant encadrer et rajouter quelques infos les concernant.

Tous les encadrants potentiels devront accepter que leurs données soient croisées avec celles des casiers judiciaires.

Tigrou envoie un message à Yannick Decker pour savoir quelle est la stratégie de communication prévue car à date les fédérés ne sont pas (ou très peu) au courant.

▼ PAFE

La FFS (le pôle patrimoine, chapeauté par Marie Clelia Lankester) veut s'inscrire dans un programme d'accompagnement à l'accès aux financements européens : il s'agit d'un programme qui aiderait la FFS à trouver des sous au niveau européen pour financer un poste durant 3 ans sur des actions environnementales. Le projet financé par l'Union Européenne comprendrait quatre volets, dont deux (le 3 et le 4) intéressent particulièrement le CSR O :

1. le déploiement de la méthodologie de documentation et de hiérarchisation des cavités,
2. la coordination des inventaires biospéologiques nationaux pour le comblement des lacunes de connaissance en lien avec le MNHN,
3. le développement d'un outil de signalisation des sources de pollution des eaux souterraines,
4. le lancement d'une opération nationale de cadrage sur les actions de dépollution.

Si la FFS décrochait ces fonds, ça serait très intéressant pour nous car nous pourrions obtenir du financement pour beaucoup de nos actions environnement et donc pour le poste de Delphine. Mais en attendant, il faut payer le programme d'accompagnement (rien n'est gratuit). La FFS (dont le budget est semble-t-il très tendu cette année) met la

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 06 26 51 96 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<https://csr-occitanie.fr/>

moitié de la somme (1 848€) et demande aux régions si elles acceptent de contribuer pour le reste entre les régions au prorata du nombre de fédérés, ce qui fait une somme de 397.73€ pour le CSR O.

On acte ce financement.

▼ Présidence CDS 66

Nicolas Aleman, président du CDS 66, a démissionné de son poste.

Problème : le changement de statuts n'a pas encore été entériné par la préfecture, et le bureau reste inchangé par rapport à l'ancien mandat pour cette dernière.

Les nouveaux statuts ont été renvoyés à la préfecture avec les modifications demandées et le bureau déclaré. Ca suit donc son cours.

Tigrou insiste sur le fait que si le CDS a besoin d'aide, il ne faut pas qu'il hésite à contacter le CSR.

▼ Outil Retex ATK

Superbe outil d'ATK afin de compiler les retours d'expérience sur les sorties et de permettre d'avoir un regard sur les causes d'accidents, d'incidents ou de presque accidents.

On ne pense pas que ce soit un outil à développer par le CSR, d'autant plus que la FFS est sensée en mettre un en place en 2021.

A voir avec eux si on peut faire en sorte de récupérer les données nous concernant (pour chaque entité – club/CDS/CSR)

Fin de la réunion à 00h00.

Le Président Benjamin Weber	La secrétaire Vanessa Kysel La prise de noteuse Suzanne Jiquel
--------------------------------	---